



PREREQUIS/PUBLIC

- Aucun prérequis.
- Personnel susceptible d'animer un quart d'heure sécurité.



DUREE

7 heures



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : exposé théorique, jeux de rôles, exercices individuels et collectifs.
- Matériel : fiches sécurité.
- Ressources : support PowerPoint, ED 6077 (INRS).
- Intervenant : Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP).



MODALITES D'EVALUATION

- Test de positionnement.
- QCM.
- Exercice pratique.
- Questionnaire de satisfaction.



OBJECTIFS

- Etre capable de fixer le cadre et les règles du quart d'heure sécurité.
- Savoir engager les échanges avec les participants et favoriser les remontées d'information.
- Savoir valoriser l'intervenant par l'écoute et favoriser son engagement.
- Savoir animer un quart d'heure sécurité.



PROGRAMME

- 1) Les composantes du ¼ heure sécurité
 - Définition, objectifs, enjeux et intérêts du quart d'heure sécurité
 - Les impacts sur le comportement du salarié
 - La mise en place au sein de l'entreprise
 - L'adéquation avec la politique sécurité
- 2) Préparer et organiser le ¼ heure sécurité
 - La sélection des thèmes et des sujets
 - Les modalités opérationnelles d'organisation et d'intervention

- La préparation des supports de réunion
- 3) Animer un ¼ heure sécurité
 - Le démarrage du quart d'heure sécurité
 - La création d'un climat favorable à l'échange
 - L'utilisation des différentes techniques d'animation
 - La participation du personnel et les remontées terrain
 - Les méthodes de motivation et d'implication
 - La gestion du temps de l'intervention
 - La clôture du quart d'heure sécurité
 - L'évaluation des acquis sur le terrain
- 4) Communiquer efficacement
 - Les principes de bases de la communication pédagogique
 - Les outils d'écoute, de questionnement et de reformulation
 - La prise de parole et la transmission d'un message
 - Le choix des mots adaptés à la motivation sécurité
 - L'apport de la caractérologie



MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO),
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres),
- Par un particulier (fonds propres/France compétences).

Délais d'accès :

- En intra (groupe de 1 à 12 pers) : dates, horaires et lieu au choix.
- En inter-entreprises : pas de session inter.



TARIF

Nous consulter.



ACCESSIBILITE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires.



TAUX DE REUSSITE

100%



TAUX DE SATISFACTION

98%

SSA INGENIERIE CONSEIL ET FORMATION

16 rue Claude Chappe, ZAE 2000, 97420 Le Port

Véronique SIMIER | 0262 59 01 16 | contact@ssa974.com | www.ssa974.com

EURL au capital de 4000€ | SIRET N° 478 803 521 00044 | NDA 98970294697 | Qualiopi N° 2106_CN_0242